

# Appel offre pour la réalisation d'un prototype échelle 1

## CCTP Chape humide

---

### Objet du Marché

L'objet du marché consiste en la réalisation d'un prototype à R+2.

Les lots structure et plâtrerie font l'objet d'un CCTP distinct. Le présent document concerne le lot Chapes.

L'objet de ce prototype est de permettre la réalisation de mesures acoustiques permettant d'acquérir de nouvelles données acoustiques relatives à la construction de bâtiments de grande hauteur à ossature bois.

Le cahier des charges pour la réalisation des tests acoustiques fera l'objet d'un document distinct.

### Contexte

Dans le cadre du programme de recherche AdivBois et de la réalisation d'un prototype échelle 1, différents complexes de planchers sont prévus :

- A : Plancher CLT 140mm + 80mm de gravier 2/8 + LV15 + chape de 80mm
- B : Plafond 2BA18 avec 100mm de plénum et 80mm de laine minérale dans le plénum (calavier classique) + Plancher CLT 140mm + SCAM + chape de 50mm

La mise en œuvre des différents complexes sera définie selon le planning établi par l'entreprise Mandataire du lot 00.

### Cahier des charges

#### Fourniture des matériaux et mise en œuvre

En version de base, les sous couches acoustiques seront fournis par les fabricants en échange de leur nom sur la description des essais.

En option la fourniture des sous couches acoustiques est à la charge de l'entreprise.

En tout état de cause, l'entreprise devra détailler le montant de la fourniture de chacun des produits et préciser dans son détail le montant de la mission prévue pour coordonner l'approvisionnement des matériaux offert par les fabricants.

## Consistance des travaux

Font partie du présent lot :

- Les ouvrages mis à la charge du présent lot dans les documents d'ordre administratif
- La réception de l'état des supports (propreté - planéité - état de surface - humidité)
- Le constat du tracé de trait de niveau permettant de déterminer les arases du sol fini
- La préparation des supports conformément au DTU 26.2
- L'exécution des chapes flottantes
- Le dépoussiérage du support

Les études d'exécution des prestations du présent lot

- L'exécution des joints en mastic silicone prévus au présent document
- L'exécution des joints de fractionnement et joints périphériques dans les revêtements du présent lot
- La fourniture et la pose des accessoires métalliques incorporés ou non dans les revêtements du présent lot, dans les limites fixées au présent document
- Les dispositions d'interdiction d'accès aux pièces pendant la durée des travaux de revêtements et les délais subséquents de protection de ces revêtements dans les conditions prévues dans les documents techniques contractuels
- Le nettoyage et la protection des revêtements du présent lot (à l'exclusion des nettoyages avant réception)
- La remise, au Maître d'Œuvre d'Exécution, des P.V. d'essais, avis techniques et notices d'entretien des revêtements

## Descriptif des ouvrages à exécuter

### 1 Complexe de chape sur plancher béton

Sans objet.

### 2 Complexe de chape sur plancher bois

a) Complexe A

#### *Nature des prestations*

##### **Alourdissement**

Mise en place d'un alourdissement de 80 mm par graviers 2/8 sur le plancher bois, réalisé par le lot STRUCTURE BOIS.

##### **Sous couche acoustique de chapes flottantes**

Mise en place de l'isolant acoustique type DOMISOL LV15 des Ets ISOVER ou équivalent sur l'alourdissement.

Les panneaux isolants doivent être posés avec le plus grand soin bien jointivement sur toute la surface afin d'éviter les ponts phoniques. Les indications de pose fournies par les fabricants doivent être respectées

Les panneaux isolants doivent obligatoirement être jointifs jusqu'aux parois

Si un panneau est endommagé ou voilé, il doit être remplacé

Le délai entre pose de l'isolant et réalisation de la chape sera réduit au maximum afin d'éviter toutes dégradations de l'isolant

### **Relevé périmétrique**

Les jonctions périmétriques avec des surfaces verticales seront réalisées par joint souple évitant tout pont phonique entre le sol flottant et la structure du bâtiment

Mise en œuvre conformément à l'Avis Technique du Fabricant par collage du joint sur la périmétrie du DOMISOL, remonté contre la paroi périmétrique structurelle, puis pincement du joint entre le revêtement et la plinthe avant découpage du surplus

### **Chape**

En mortier ou béton avec un dosage ciment 350 kg/m<sup>3</sup>, classe 45 par mètre cube de mortier ou béton

Épaisseur 60 mm

### **Tolérance de planimétrie et aspect**

Exigences minimales à satisfaire :

- Aucune flèche supérieure à 5 mm sous la règle de 2,00 m
- Aucune flèche supérieure à 1 mm sous la règle de 0,20 m
- Aspect lisse, fin, régulier

### **Localisation**

Chape sur l'ensemble des planchers CLT intérieurs de l'opération

## **b) Complexe B**

### **Nature des prestations**

#### **Sous couche acoustique de chapes flottantes**

Mise en place de l'isolant acoustique type SCAM ou équivalent sur le plancher CLT.

Les sous-couche doivent être posées avec le plus grand soin bien jointivement sur toute la surface afin d'éviter les ponts phoniques. Les indications de pose fournies par les fabricants doivent être respectées

Le délai entre pose de l'isolant et réalisation de la chape sera réduit au maximum afin d'éviter toutes dégradations de la sous-couche.

### **Relevé périmétrique**

Les jonctions périmétriques avec des surfaces verticales seront réalisées par joint souple évitant tout pont phonique entre le sol flottant et la structure du bâtiment

Mise en œuvre conformément à l'Avis Technique du Fabricant.

### **Chape**

En mortier ou béton avec un dosage ciment 350 kg/m<sup>3</sup>, classe 45 par mètre cube de mortier ou béton

Épaisseur 50 mm

### **Tolérance de planimétrie et aspect**

Exigences minimales à satisfaire :

- Aucune flèche supérieure à 5 mm sous la règle de 2,00 m
- Aucune flèche supérieure à 1 mm sous la règle de 0,20 m
- Aspect lisse, fin, régulier

### ***Localisation***

Chape sur l'ensemble des planchers CLT intérieurs de l'opération